



APPEL À MOBILISATION DES AGENTS DE LA CU, DE LA VILLE ET DU CCAS DE CAEN

Le vendredi 8 septembre 2017

**Nous vous informions dans un tract précédent de la volonté des élus :
Vous faire travailler 1607 heures, au lieu de 1568 heures !**

VOUS NOUS AVEZ REPONDU :

Plus de **200** réponses, où vous êtes à **99% CONTRE** et **85 %** d'entre vous **appellent à un mouvement contestataire** ferme si les négociations n'aboutissent pas.

Les collectivités veulent se mettre en conformité avec les exigences du Préfet et donc de l'Etat ? Et alors ? Le principe de « liberté d'administration des Collectivités Territoriales » est pourtant toujours inscrit dans la constitution. Il est remis en cause et il s'agit donc bien d'un choix de vos élus locaux comme nationaux et c'est aux locaux qu'il va falloir exprimer votre et notre désaccord.

**Faire grève le 12 septembre → jour d'une grève nationale ?
C'est risquer de voir nos revendications passer inaperçues !**

**Nous vous invitons tous à un rassemblement pour rencontrer avec nous le
Président-Maire, les Vices Présidents-Maires et tous les élus communautaires
qui se réuniront en conseil communautaire.**

RENDEZ VOUS

Le jeudi 28 septembre 2017

A partir de 16h45

Devant le siège de CAEN LA MER

- Rue Rosa Parks -

Votre présence peut être utilisée sur le droit à l'heure d'information syndicale (1h/mois ou 3h/trimestre) si vous deviez travailler (conformément à l'article 3 du décret n° 2014-1624 du 24 décembre 2014).

Pour la CFDT, **revenir sur des acquis négociés chèrement, comme : le temps de travail, les régimes indemnitaires etc., est encore plus injuste et insupportable** dans un contexte où les agents publics sont de plus en plus pénalisés et considérés comme la seule variable d'économies budgétaires. C'est : **le gel du point d'indice, l'augmentation de la CSG, la journée de carence, les baisses d'effectifs en personnel, la place du dialogue social égratignée**, alors que dans le même temps leurs conditions de travail se dégradent chaque jour amplifiant les risques de maladies musculo squelettiques et maux psycho sociaux. Pour preuve, les dossiers à traiter en commission de réforme sont de plus en plus nombreux et complexes.

AU NIVEAU LOCAL, la CFDT DEMANDE:

- Le maintien du temps de travail actuel
- Le maintien du versement de la prime en 1 fois (Mai) => ne pas l'intégrer dans un RIFSEEP mensualisé
- Faire face aux conditions de travail en mode dégradée !
- Un engagement fort pour que la qualité de vie au travail soit le vrai cœur des préoccupations du CHSCT, où tenir notre rôle d'élus est très compliqué
- Plus de concertation entre les représentants du personnel et le SQET
- Un management humain et respectueux

Quel impact sur vos salaires avec la CSG+++ ?

- Un agent public qui percevait 1500€ brut/mois perdra 300€ brut/an, sans aucune compensation
- Un agent du privé ayant les mêmes revenus gagnera +200€ brut/an avec la compensation

**= > POUR AUTANT, NE NOUS DIVISONS PAS !
RESTONS UNIS CONTRE LES MACRONERIES !!**

Comment ne pas être révolté(e)s, quand, en raccourci, on nous demande de travailler plus dans une configuration où on gagnera moins !!



**LE RDV DU 28 SEPTEMBRE 2017 EST UNE OCCASION UNIQUE
DE VOUS EXPRIMER DIRECTEMENT DEVANT LES DÉCIDEURS.**

DT.FR

Syndicat CFDT INTERCO du CALVADOS
5 rue Charles de Coulomb - 14120 Mondeville
Tél: 02.31.72.85.69
Email: cfdtinterco14@yahoo.fr

Section CFDT CAEN/CCAS et CU Caen la Mer
Rue Duc Rollon à Caen ou
Local CFDT à l'Hôtel d'Agglomération (1^{er} étage)
Tél : 02.31.85.66.59 /Email : cfdtcaenccas@orange.fr